



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

/

Délibération n° 2026D45

Le Conseil d'administration, convoqué le 26 août 2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Flora – EHPAD Saint Pierre : 26 La Maladrie - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS, le 2 septembre 2026 à 18h00, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Etaient présents :

<i>Nom Prénom</i>	<i>Emargement</i>
AIRIAU Guy	<i>Présent</i>
BARRETEAU Marcelle	<i>Présente</i>
CHAUVIN Christine	<i>Absente</i>
DESMONS Dominique	<i>Présente</i>
DUPE Jean-Yves	<i>Excusé</i>
FUZEAU Sandrine	<i>Présente</i>
GOTTHARDT Béatrice	<i>Présente</i>
GRELLIER Paulette	<i>Présente</i>
GUILBAUD Murielle	<i>Présente</i>
Guy PLISSONNEAU	<i>Présent</i>
MATHIEU Angélique	<i>Présente</i>
PROUTEAU Xavier	<i>Excusé</i>
TENAUD Gérard	<i>Présent</i>

OBJET : Décision modificative n°1 budget annexe du CIAS Vie et Boulogne EHPAD Pays de Palluau Multisites

Le Président présente au Conseil d'Administration la décision modificative suivante. Celle-ci permet de régulariser le budget suite à la réception des tarifs hébergement et dépendance le 30 avril 2026 et aux notifications soins reçues le 7 juillet 2026 :

COMPTE	DEPENSES	COMPTE	RECETTES
SECTION HEBERGEMENT			
64111- Charges de personnel titulaire	4 504,20 €	7352281 - Part afférente à l'hébergement	20 000,00 €
64114 - Nouvelle Bonification Indiciaire	2 000,00 €	735311 – Tarifs journaliers relatifs au socle de prestation	46 504,20 €
641188 - Autres	35 000,00 €		
64131 - Rémunération Principale Non Titulaire	20 000,00 €		
64788 - Autres	5 000,00 €		
TOTAL HEBERGEMENT	66 504,20 €		66 504,20 €
SECTION DEPENDANCE/SOINS			
6338 - Autres impôts sur rémunération	21 800 €	735111 – Hébergement permanent des résidents	58 086,30 €
641183 – Prime Grand Age	2 000 €	7352121 - Hébergement permanent des résidents	-2 370,69 €
641186 – Indemnités forfaitaires pour travail des dimanches et jours fériés	6 000 €	7352282 - Part afférente à la dépendance	31 476,96 €
641382 - Complément de Traitement Indiciaire	3 000,00 €	73532 - Part afférente à la dépendance	-4 220,00 €
64511 – Cotisations à l'URSSAF	20 000 €		
64513 - Cotisations Caisse de Retraite	3 000 €		
64514 - Cotisation ASSEDIC	2 000 €		
64788 – Autres	286,30 €		
TOTAL DEPENDANCE/SOINS	58 086,30 €		82 972,57 €
TOTAL GENERAL	124 590,50 €		149 476,77 €

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	959 565,00 €	959 565,00 €	5 941 217,45 €	6 090 694,22 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 719 879,96 €	4 844 470,46 €	171 268,00 €	171 268,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	625 357,33 €	625 357,33 €	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	6 304 802,29 €	6 429 392,79 €	6 112 485,45 €	6 261 962,22 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (2)	0,00 €	0,00 €	192 316,84 €	167 430,57 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (2)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	6 304 802,29 €	6 429 392,79 €	6 304 802,29 €	6 429 392,79 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (2)	0,00 €	0,00 €	192 316,84 €	167 430,57 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (2)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	104 657,33 €	104 657,33 €	0,00 €	0,00 €	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			0,00 €	0,00 €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	104 657,33 €	104 657,33 €	192 316,84 €	167 430,57 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	0,00 €	87 659,51 €	62 773,24 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	0,00%	1,43%	1,00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP) - EXERCICE 2026

	CHARGES		PRODUITS		
	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	Dernier EP RD exécutoire Exercice 2026 (1)	EP RD modifié	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	87 659,51 €	62 773,24 €	0,00 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	54 277,20 €	54 277,20 €	4 040 000,00 €	4 040 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (3)	4 948 482,74 €	4 948 482,74 €	756 001,44 €	756 001,44 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	5 090 419,45 €	5 065 533,18 €	4 796 001,44 €	4 796 001,44 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	294 418,01 €	269 531,74 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	5 090 419,45 €	5 065 533,18 €	5 090 419,45 €	5 065 533,18 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- D'approuver cette décision modificative.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.

De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre
Le 7 septembre deux mille vingt-six,

Le Président,
Guy Plissonneau
Président du CIAS Vie et
Boulogne
9 sept. 2026

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 14 septembre 2026.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.